

# Commune de Marcihac-sur-Célé

## Procès-Verbal de la séance du conseil municipal du 21/03/2025

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi 21 mars 2025 à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Marcihac-sur-Célé, dûment convoqué en date du lundi 17 mars, s'est réuni en session ordinaire dans la salle communale René Rey, sous la présidence de Jean-Paul MIGNAT, Maire.

Présents : Sandra Zographos, Éric Laville, Basile Rousseaux, Jean-Paul Mignat, Véronique Jourdan, Jean-François Blum

Absents excusés : Michel Delpech (pouvoir à Eric Laville), Carine Le Lourec (pouvoir à Sandra Zographos), L. Le Moing

Secrétaire de séance : Véronique Jourdan

Rappel des points à l'ordre du jour :

1. *Le point sur l'école*
2. *Le point sur les poubelles*
3. *Le point sur le PCS*
4. *La grotte de Bellevue*
5. *Discussion budgétaire*
6. *Convention de mise à disposition de locaux communaux*
7. *Questions diverses*

### **1. Point sur l'école**

Les mails et courriers envoyés à la préfecture sont pour l'instant sans réponse. Nous avons rendez-vous lundi 24/03/2025 avec le député Aurélien Pradié à Labastide-Murat.

### **2. Le point sur les poubelles**

2 blocs de poubelles vont être installées au pont et 1 bloc au Pompolet.

Une demande a été faite pour en installer un supplémentaire à Monteils.

Les poubelles de la place des platanes vont être retirés, il faut donc prévenir les commerçants du marché qu'ils ne devront rien laisser sur place. Cette règle va être ajoutée sur le règlement du marché.

### **3. Le point sur le PCS**

Suite à l'exercice du plan communal de sauvegarde (PCS) et au bilan, il est décidé de modifier les secteurs avant fin avril et organiser le repérage des itinéraires par les responsables de secteur.

Un courrier va être adressé aux habitants pour expliquer l'utilité et l'organisation du PCS. Un nouvel exercice aura lieu dans le courant de l'été lorsque les résidences secondaires seront ouvertes.

Des stages de 1<sup>er</sup> secours vont être proposés aux relais de quartiers, et seront ouverts aux habitants de Marcihac.

#### **4. La grotte de Bellevue**

Monsieur Conti est décédé en début d'année, J.P. Mignat et J.F. Blum ont rencontré les nouveaux propriétaires (4 héritiers). Ces derniers préféreraient vendre la grotte à la commune qu'à un particulier. Offre d'achat de la mairie : 50 000€. Suite à cet achat le département et le GéoParc pourraient prendre le relais pour créer une grotte école.

Nous attendons une proposition officielle des héritiers

#### **5. Discussion budgétaire**

Recensement des projets d'investissement pour 2025 :

- Théâtre de verdure
- Travaux sur les bâtiments achetés par la commune pour y créer des logements.
- Réfection du bas de la route des platanes.
- Création d'un terrain de pétanque.
- Entretien des bâtiments communaux.
- Réserve incendie à Pailhès ou borne incendie si la conduite est changée.
- Réfection du mur du moulin

#### **6. Convention de mise à disposition de locaux communaux**

- Mise à disposition de la cantine de l'école du 4 au 10 août pour la chorale « La Marquise ». Vote à l'unanimité.
- Syndicat mixte Célé : demande d'autorisation d'implantation de panneaux sur la rivière pour la navigation des canoës. Vote à l'unanimité.

#### **7. Questions diverses**

- Facture d'occupation de la salle communale par la coiffeuse : depuis 2021 la coiffeuse utilise la salle sans avoir été facturée. Une régularisation va être faite en ne comptant pas l'année 2021. Revoir pour le ménage de la salle.
- Travail de la secrétaire de mairie : les heures effectuées par Laurence ne suffisent pas pour écouler tout le travail, proposition de signer une convention avec le syndicat de l'eau pour que leur secrétaire vienne en suppléance si possible.

Fin de la séance à 21h50

la secrétaire de séance  
Véronique Jourdan

le Maire  
Jean-Paul Mignat